



120 Avenue du Gal Jean Gilles  
66028 Perpignan Cedex  
Tél : 04.68.50.04.13  
Fax : 04.68.50.16.77

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Date : 5 NOVEMBRE 2015**

Année scolaire 2015/2016

Numéro de séance :

date de transmission de la convocation aux membres : 16 octobre 2015

1ère convocation : 16 octobre 2015

Président : M. Didier FERRE

Secrétaire de séance : Mme SALDOU

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

### **ORDRE DU JOUR**

- ✓ Installation du conseil d'administration et des commissions
- ✓ Règlement intérieur du conseil d'administration
- ✓ Constat de rentrée
- ✓ Projet EPS et UNSS
- ✓ Point sur les actions de prévention du DUER
- ✓ Ventilation des IMP
- ✓ Fréquence des conseils de classe
- ✓ Voyages scolaires
- ✓ Contrats et conventions
- ✓ Affaires financières
- ✓ Adhésion au Greta des nouveaux établissements
- ✓ Questions diverses

**PRESENCE DU CONSEIL**  
Séance du jeudi 5 Novembre 2015

QUALITE		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
ADMINISTRATIO N	Chef d'établissement	FERRE Didier	X						
	Proviseur-adjoint	SALDOU Céline	X						
	Gestionnaire	VIDAL Lionel	x						
	Chef de travaux	MAYEUR Eric			x				
	C.P.E	JACQUET Marie	x						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	CRESTA JACQUES			x				
		DELIEUX Suzanne			x				
	Commune siège	ANGLADE Joelle			x				
	Commune siège	ENRIQUE Francine			x				
	Commune siège	REQUESENS Nicolas			x				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	personnalité qualifié	LABORDE Christophe	x						
	personnel d'enseignement	HAMZAOUI Mohammed	x						
		DAFURRIELA Cécile	x						
		CROS Edith	x						
		LORRE Tanguy	x						
		RIBO Nicolas	x						
		PAGES Anne	x						
		POUPEAU Emmanuel	x						
	personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DE MAURY Alain	x						
		SANCHO Laetitia	x						
//////////									
PARENTS D'ELEVES ET ELVES	Parents d'élèves	BARREAUD Patricia				Mme COPPOLA	X		
		PAGEOT Jany	X						
		BERNARD Magali	X						
		BOUZAT Corinne	X						
		TOMAS Christine					Mme BACHES	X	
	Elèves	ABESSOLO Achille 1P3EC	X						
		ABDELLAOUI Marwane 1G6	X						
		MOULAI Camélia TG10	X						
		MEY Bunchanthonn 1TSNA	X						
		BOULENOUAR Tamra	X						

Le quorum étant atteint (24 présents sur 29) la séance est ouverte à 18heures  
Le secrétariat est assuré par madame Saldou, proviseur-adjoint et madame Bories, secrétaire.  
Monsieur Ferré, fait lecture de l'ordre du jour.  
L'ordre du jour est adopté

## **1. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL**

### **Installation des différentes commissions**

Monsieur Ferré, Proviseur présente à l'assemblée les membres du conseil d'administration, membres de droit, représentants des parents, des personnels, des élèves et des enseignants, les membres des collectivités.

Monsieur Ferré félicite tous les membres élus.

La composition des commissions quant à elle a fait l'objet d'une discussion dans les différents collèges, le document support est complété en assemblée par madame Bories, sur les propositions faites par les membres présents.

Un tableau récapitulatif mis au propre sera remis à tous et joint au procès-verbal.  
Les listes sont arrêtées et adoptées à l'unanimité.

### **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Monsieur Ferré, Proviseur présente le règlement intérieur du CA et propose son adoption.

Monsieur Hamzoui, enseignant représentant FO demande que soit rajouté le point suivant : « les membres suppléants peuvent assister au CA sans voix délibérative »  
Il demande également que les questions diverses soient traitées dans le temps imparti au CA c'est-à-dire durant les 2h30 et non pas au CA suivant.

Monsieur Ferré, Proviseur souligne que si la communication au sein de l'établissement est satisfaisante, les questions diverses ne devraient pas être nombreuses.

Monsieur Hamzaoui, enseignant représentant FO, souhaite aussi que le PV du CA soit diffusé aux membres du CA avant diffusion officielle. Il souhaite aussi qu'une interruption de séance puisse être demandée par un membre.

Monsieur Lorre, enseignant représentant FO demande que les documents préparatoires soient transmis 8 jours avant et qu'en cas de rajout à l'ordre du jour, ce point tardif soit mis au vote avec l'accord de l'ensemble du CA.

Monsieur Ferré, proviseur demande que le règlement intérieur soit voté avec les modifications demandées par les membres.

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

**Le règlement intérieur est voté à l'unanimité**

## 2- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

### Constat de rentré

Monsieur Ferré, proviseur énonce les chiffres et précise qu'il s'agit d'une photo à l'instantané sur le nombre des élèves par classes, langues, enseignements obligatoires et options facultatives.

On compte 1736 élèves en LGT avec 35% de filles et 907 élèves en section professionnelle avec 27% de filles. Le taux de remplissage de la SEP est de 94%

Mlle Dafurriela, enseignante représentante FO souhaiterait connaître le taux de variation du nombre d'élèves par rapport à l'an passé

Madame Saldou, proviseur-adjoint répond que pour la Sep le taux de remplissage est meilleur que celui de l'an passé.

Monsieur Lorre, enseignant, représentant FO souhaiterait connaître le nombre d'élèves ayant demandé la SEP en premier vœu sans l'obtenir.

Monsieur Ribo, enseignant représentant CGT se questionne sur le nombre d'élèves sans solution.

Monsieur Ferré et madame Saldou répondent que ces questions devront être posées à madame Marchand IIO.

### Projet AS et EPS

Les enseignants coordonnateurs d'EPS, messieurs Philippot pour le lycée et monsieur Ponnet pour la SEP ont été invités pour présenter les différents projets :

Monsieur Ponnet présente le projet pour la section professionnelle. Jusqu'à ce jour le document officiel était en gestation. Aujourd'hui l'équipe se félicite de pouvoir mettre en place un protocole certifiant pour les élèves de bac pro et de CAP, conformément aux exigences académiques.

Monsieur Ponnet évoque aussi la mise en place de l'EPS adaptée permettant aux élèves dispensés de pratiquer une activité physique adaptée et de pouvoir ainsi être notés.

Pour le LGT monsieur Philippot prend la parole et présente le projet ESP qui reste dans sa continuité.

Concernant l'AS il informe que le nombre de licenciés cette année est important 366 licenciés. Cet intérêt pour l'As peut s'expliquer par

- la multitude d'activités proposées

- le créneau 13h-14h

- les transports assurés par les enseignants pour les mercredis après-midi

- la possibilité de pratiquer à moindre coût des activités généralement onéreuses et très « fun » kite- surf parapente.

La relation avec l'UNSS régionale fait que l'AS du lycée Picasso qui s'adresse aussi bien aux élèves de l'enseignement professionnel que ceux du général permet à celle-ci de fonctionner de manière très satisfaisante.

Monsieur Lorre, enseignant représentant FO déplore l'insuffisance des installations couvertes et extérieures, la vétusté de celles-ci, le nombre insuffisant de vestiaires.

Les enseignants d'EPS dénoncent eux aussi ces insuffisances et ce depuis des années.

Monsieur Ferré, proviseur demande aux enseignants d'EPS de lui fournir un document synthétique déterminant les difficultés afin de les évoquer lors de sa prochaine réunion avec la région.

Les projets sont adoptés à l'unanimité

### **Point sur les actions de prévention du DUER**

Monsieur ALBA, enseignant en réparation carrosserie, assistant de prévention a été invité afin de présenter les actions du DUER.

Monsieur ALBA informe que tous les EPLE ont obligation de recenser les risques et dangers dans l'établissement pour le personnel et pour les élèves d'où la mise en place de ce document unique. Le DUER répertorie les risques, ensuite une évaluation est faite en CHSCT et des solutions sont recherchées.

Il s'agit surtout d'actions de prévention qui sont étudiées en CHSCT. L'an passé l'établissement s'est appuyé sur un document numérique qui permettait de faire remonter à l'académie les risques potentiels.

Le but du document unique est d'améliorer les conditions de travail pour l'ensemble de la communauté.

Monsieur Ferré, proviseur complète la présentation de la démarche en précisant qu'il en sera discuté durant la prochaine réunion de la CHSCT pour instruire le prochain CA.

Monsieur RIBO, enseignant, représentant CGT, souligne l'importance du temps accordé à monsieur Alba par l'établissement cette année pour compléter et finaliser le DUER.

Monsieur Alba termine en présentant un formulaire « registre santé et sécurité au travail » qui sera envoyé par mail pour un traitement systématique des points soulignés, ce document sera mis en ligne sur l'ENT

### **Ventilation des IMP**

Les membres du conseil d'administration ont été destinataires des propositions de répartition des IMP (tableau ci-après)

Monsieur Ferré précise que l'enveloppe a été ventilée en fonction des missions particulières des enseignants, hors face à face pédagogique sauf soutien. Les missions conjoncturelles sont quant à elles payées en HSE. Il informe que la présentation de la liste des IMP a été faite lors du premier conseil pédagogique du 1<sup>er</sup> octobre et pour lecture et discussion lors du deuxième conseil pédagogique du

15 octobre. Monsieur Ferré fait ensuite lecture du contenu pour les deux sections :

1) Pour le LGT

SGT - Proposition de répartition des IMP Rentrée 2015

Intitulé	COMMENTAIRES	IMP	
REFERENT CULTUREL		1	
INFORMATIQUE & COMMUNICATION		6	
EPS	coordo	2	
	CHAB	0,25	
COORDO LABO	svt, sciences physiques et physique appliquée.	1,5	
SOUTIEN MERCREDI A/M	maths	4	Accompagnement
	français	2	
COORDO DISCIPLINES	SES	0,5	
	HGEO	0,5	
	MATHS	0,5	
	PHILO	0,5	
	Français	0,5	
	ITEC / BTS CRSA	0,5	
	SIN / BTS SNA & SNB	0,5	
	EE / BTS ETH	0,5	
	AC / ETT	0,5	
	ESPAGNOL	0,5	
	SC PHY	0,5	
	PHYS APP	0,5	
	SVT	0,5	
	ANGLAIS	0,5	
Valorisation filière STI2D / classes secondes		1	
Préparation enseignement supérieur		1	ORIENTATION
Passerelles	CPE	0,5	
Vie lycéenne	CPE	0,75	
TOTAL		27	

## 2) Pour la SEP

SEP - Proposition de répartition des IMP Rentrée 2015

Intitulé	COMMENTAIRES	IMP	
REFERENT CULTUREL		1	
INFORMATIQUE & COMMUNICATION		5	
EPS	coordo	2	
COORDO LABO	labo sciences	0,5	
COORDO DISCIPLINES	Langues vivantes	0,5	
	Eco Gestion	0,5	
	Let. Histoire	0,5	
	Maths Sciences	0,5	
	CAR	0,5	
	MVA	0,5	
	TCI	0,5	
	PTF	0,5	
	MEI	0,5	
	3EC	0,5	
	SEN	0,5	
	Construction	0,5	
	STMS	0,5	
	Bio techno	0,5	
Arts appliqués	0,5		
RELATION LYCEE/ENTREPRISES		3	
PROMOTION FILIERES		3	
OUTIL DE COMMUNICATION		1	
PARCOURS INDIVIDUALISE DE L'ELEVE	Préparation BTS	1	ORIENTATION
	Passerelles (VSCO)	1	
	Lutte contre le décrochage scolaire	2	
	Aide aux élèves en situation d'illétrisme	1	
VIE LYCEENNE	CPE	0,5	
TOTAL		28,5	

Monsieur Ribo, enseignant représentant CGT déplore que les IMP rémunèrent des missions relevant normalement du chef de travaux, un seul chef de travaux pour les deux structures alors qu'il y avait avant un chef de travaux sur Picasso et un sur Charles Blanc il constate qu'on comble ce manque avec des IMP. Concernant les 11 heures attribuées pour la maintenance informatique, il regrette la non pérennisation d'un poste d'informaticien au lycée et dénonce encore une fois l'absence des représentants de la Région qui ne se positionnent toujours pas sur cette question.

Monsieur Poupeau, enseignant représentant CGT, déplore l'attribution d'une rémunération pour une mission non définie dans son contenu et non évaluée, ce document comporte des chiffres mais pas des sommes équivalentes, il dénonce un outil bancal et obscur pour une mission qui peut être accomplie pendant les vacances.

Monsieur Ferré, proviseur précise que le montant de l'IMP est de 1250€ et que le conseil pédagogique du 15 octobre a été informé des contenus des missions.

Monsieur Hamzaoui se dit insatisfait de la façon dont sont réparties les IMP et reprend les textes. Il considère qu' auparavant les missions de coordination étaient rémunérées en HSE donc au prorata du travail fourni alors que l'attribution de l'IMP n'est pas proportionnelle au travail effectué, qu'un coordonnateur dans une discipline avec seulement 4 ou 5 enseignants n'a pas la même charge de travail que le coordonnateur des disciplines plus chargées et ayant plus de contraintes (ateliers, labo...). Pour monsieur Hamzaoui, on réduit le nombre de chefs de travaux, de personnels administratifs et de direction au détriment des enseignants que l'on charge de plus en plus.

Monsieur Ferré déplore que ces remarques soient faites lors du conseil d'administration, alors que des propositions de modifications auraient pu être traitées en conseil pédagogique dans une démarche constructive. Monsieur Hamzaoui trouve que le travail proposé est vide de sens. Monsieur Ferré déplore cette attitude.

Monsieur Lorre, enseignant FO revient sur le terme IMP et lit un relevé d'AG syndicale demandant l'abrogation des IMP.

Monsieur Ferré, proviseur, propose à monsieur Lorre de rajouter ce document au PV.

Il est ensuite procédé au vote

pour	contre	abstention
5	12	7

### **Fréquence des conseils de classe**

Monsieur Ferré, proviseur propose aux membres du CA de se prononcer sur la semestrialisation des conseils de classe pour la section professionnelle.



En raison des 6 à 8 semaines de PFMP les enseignants ne peuvent pas noter et apprécier les élèves et ceux -ci ont que très peu de notes sur le bulletin du premier trimestre, c'est pourquoi une semestrialisation serait souhaitable à condition que les conseils de classe de seconde professionnelle soient positionnés en décembre et les bulletins remis avant les vacances de Noël.

Monsieur Ferré, Proviseur précise que le conseil pédagogique qui a travaillé sur ce projet est favorable à la semestrialisation.

Monsieur Hamzaoui, enseignant FO précise que la semestrialisation avait déjà été menée auparavant sans succès, les semestres sont trop longs, les équipes pédagogiques n'ont pas toujours la possibilité de se réunir et qu'il faut mettre en place des bilans intermédiaires, monsieur Hamzaoui reproche à monsieur le Proviseur d'avoir fait « approuvé » ce projet au conseil pédagogique qui est une instance consultative.

Monsieur Ferré, répond que les coordonnateurs réunis le 15 octobre en conseil pédagogique avaient pris soin d'en discuter avec leurs collègues avant de se positionner.

Madame Cros, enseignante FO souhaite que l'on conserve des réunions trimestrielles pour discuter pendant les temps de coordination.

Monsieur Ribo, enseignant CGT, précise qu'à ce sujet, la position de la CGT est claire, ils sont favorable à la semestrialisation.

pour	contre	abstention
18	2	4

### **3. VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

#### **- Projets de voyage**

Monsieur Ferré, Proviseur rappelle que conformément au souhait du précédent conseil d'administration une réunion a eu lieu le 13 octobre pour retenir les projets de voyage proposés au vote de ce soir.

Monsieur Ferré, proviseur, rappelle les critères de sélection et précise que l'établissement consent un effort au-delà de l'enveloppe prévue (8942€), pour financer le coût des accompagnateurs.

Les membres du conseil d'administration déplore que des engagements aient été pris sur le déplacement des élèves au Mexique l'an dernier.

Monsieur Vidal, intendant précise qu'il était difficile d'accepter la venue des élèves mexicains et de ne pas accepter la réciprocité.

Monsieur Ribo, enseignant CGT, demande une charte des voyages pour préparer les projets afin d'éviter des refus souvent mal vécus.

Monsieur Ferré, proviseur informe que les voyages refusés cette année (au nombre de 3) seront prioritaires l'an prochain.

Monsieur Poupeau, enseignant CGT regrette que le nombre de voyages concernant la SEP soit peu nombreux et demande que l'équilibre soit rectifié.

Monsieur Ferré, Proviseur en prend note.

A la demande de monsieur Hamzoui, les projets voyages sont votés séparément.

### 1) Voyage en Italie

Voyage organisé par monsieur Firobind enseignant de lettres classiques, est prévu du 10 au 15 avril dans le cadre de la « mise en scène dans un lieu antique »

Sont concernés les élèves des classes de secondes premières et terminale option latin et théâtre soit 44 élèves

Le prix maximum demandé aux familles est de 350€

pour	contre	abstention
24	0	0

*Voté à l'unanimité*

### 2) Voyage à Lyon

Voyage organisé par madame Damiens, enseignante de lettres modernes est prévue du 2 au 5 février dans le cadre d'un projet fédérateur avec les programmes d'histoire-géographie, de théâtre, de cinéma et de lettres, il concerne 40 élèves de 1<sup>ère</sup> L

Le prix maximum demandé aux familles est de 228€

pour	contre	abstention
24	0	0

*Voté à l'unanimité*

### 3) Voyage à Tarragone

Voyage organisé par madame Verdier, enseignante d'espagnol, prévu en mars ou avril pour une durée de 4 jours dans le cadre d'un échange culturel et linguistique européen, il concerne 30 élèves des classes de seconde première et terminale Euro.

Le prix maximum demandé aux familles est de 120€

pour	contre	abstention
24	0	0

*Voté à l'unanimité*

#### 4) Voyage à Cagnes sur Mer

Ce voyage organisé par monsieur Lorre, enseignant d'anglais et animateur du club musique aura lieu sur une durée de 2 jours en mars ou avril, dans le cadre d'un concert au lycée de Cagnes sur Mer ou se monte un atelier musique.

Sont concernés par ce voyage tous les élèves du club musique soit 35 participants

Le prix maximum demandé aux familles est de 110€

pour	contre	abstention
24	0	0

#### 5) Voyage à Cancun

Ce voyage est organisé par madame Santa-Garcia, enseignante d'espagnol, dans le cadre d'un échange afin de développer l'enseignement des langues. Les dates de séjour au Mexique sont du 2 au 24 avril 2016 et concernent 19 élèves des classes de 1<sup>ère</sup> L section euro et terminale littérature.

Le prix maximum demandé aux familles est de 1155€

pour	contre	abstention
13	5	6

#### 6) Pays de Galles

Ce voyage est organisé en février mars par madame Dafurriela, enseignante d'histoire-géographie et classe euro afin de favoriser les échanges linguistiques et l'immersion des élèves.

Ce voyage s'adresse à 48 élèves de 1<sup>ère</sup> générale et européenne

Le prix maximum demandé aux familles est de 417€

pour	contre	abstention
24	0	0

*Voté à l'unanimité*

- CONTRATS ET CONVENTIONS *départ de deux élèves délégués (22 votants)*

Monsieur Vidal, intendant rappelle que les membres du CA ont été destinataires d'un tableau de synthèse et demandent que l'on vote les conventions en bloc

Refus du CA, les conventions sont votées séparément

### Convention constitutive du groupement de commandes entre EPLE

Cette convention regroupe 22 établissements de l'académie, elle permet à chacun de ses adhérents, pour ce qui le concerne de passer avec le ou les titulaires retenus à l'issue d'une procédure groupée, un marché pour l'acquisition de :

Papier reprographie, fournitures administratives, produits et matériels d'entretien, fournitures d'entretien (électricité, plomberie..)

Cette convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et renouvelable pour une durée maximale de 3 ans.

Le lycée Jean Mermoz à Montpellier est l'établissement support

Vote :

pour	contre	abstention
22	0	0

*Voté à l'unanimité*

### Convention « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »

Période d'octobre à décembre 2015

Cette convention régit l'opération « ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration », intégration et accès à la nationalité française. Cette opération propose aux parents volontaires des formations visant trois objectifs

- L'acquisition de la maîtrise de langue français écrite et orale.
- La compréhension des attentes de l'institution scolaire et la capacité de coopérer avec les équipes pédagogiques pour contribuer au suivi de la scolarité de leurs enfants.
- L'appropriation des valeurs de la république et des codes sociaux de la société d'accueil.

Le lycée Pablo Picasso est établissement mutualisateur pour cette formation, il gère donc la paye des 3 intervenants qui assurent cette formation.

Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015, le montant des crédits s'établit à 2 760€

pour	contre	abstention
22	0	0

*Voté à l'unanimité*

### Convention d'adhésion au groupement de services dénommé DATIC

(dispositif d'assistance aux technologies de l'information et de la communication)

Le lycée Jean Mermoz de Montpellier est désigné comme établissement support pour la gestion de ce groupement dont l'objectif est d'assurer un soutien logistique dans la diffusion des logiciels d'informatique administrative et pédagogique, l'assistance aux personnels. Une cotisation annuelle forfaitaire est versée, elle est de 230€ pour le lycée

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

*Voté à l'unanimité*

### Convention cinéma

Il est demandé au CA de voter une convention de partenariat avec l'institut Jean Vigo pour l'enseignement du cinéma audio-visuel facultatif.

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

*Voté à l'unanimité*

### Convention whirlpool

*Sortie d'un parent et d'un enseignant (20 votants)*

Monsieur Vidal, intendant explique que le lycée met à la disposition de la société whirlpool une salle de classe et ou un atelier afin de permettre à celle-ci de former avec ses ingénieurs technico-commerciaux ses revendeur et réparateurs indépendants.

Les appareils électroménagers resteront en permanence au sein du lycée et sont mis à la disposition des élèves lorsque la société cesse sa formation.

Monsieur Ribo, enseignant, CGT, dénonce cette convention.

Monsieur Lorre, enseignant FO, regrette le partenariat avec une société privée.

Pour	Contre	Abstention
6	6	8

### Tarifs hébergement

Monsieur Vidal, intendant, précise que les tarifs 2016 restent inchangés et demande que les membres du CA approuve le maintien des tarifs.

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Concessions de logement      *Départ d'un élève 19 votants*

Les membres du ca ont été destinataires du tableau de répartition des concessions de logement communiqué par la région. Il est procédé au vote

Pour	Contre	Abstention
18	0	1

*Voté à l'unanimité*

### Admission en non-valeur

17 votants

Après délibération le conseil d'administration autorise l'admission en non- valeur des créances non recouvrables pour un montant de 489.20€.

Il s'agit de frais de demi-pension non payés par des familles insolvables ou introuvables.

pour	contre	abstention
17	0	0

### Décision modificative budgétaire

Monsieur Vidal, intendant demande au conseil d'administration d'approuver la DBM N° 13 qui va permettre l'affectation de 42 765.22€, résultant de la vente d'électricité des panneaux photovoltaïque et des objets confectionnés vers les comptes administration et logistique :

Téléphonie et courrier postal : 8000€

Remboursement des frais de déplacement : 1000€

Licences supplémentaires pronotes : 1745.22€

Equipements divers : 500€

Frais de réception : 3000€

Enlèvement des déchets : 5000€

Chaudière à bois : 12000€

Frais de reprographie : 2000€

Enlèvement déchets :

Et les comptes du pédagogique :

Frais de reprographie 7000€

Équipement pédagogiques : 2500€

Pour	Contre	Abstention
11	0	6

## **4. GRETA**

### Adhésion au Greta des nouveaux établissements

Monsieur Vidal, intendant demande que les membres du CA se prononce sur l'adhésion au Greta 66 du collège Christian Bourquin de Millas et le lycée Christian Bourquin d'Argelès .

pour	contre	abstention
17	0	0

*Voté à l'unanimité*

## 5- QUESTIONS DIVERSES

La FCPE demande que les réunions en présence des parents aient lieu en soirée  
Madame Pageot, parent d'élève argumente que les parents sont souvent obligés de demander une autorisation d'absence à leur employeur lorsque les réunions ont lieu en journée et que c'est problématique.

Monsieur Ferré, proviseur répond qu'il faut trouver un équilibre avec la présence des élèves qui sont tributaires des transports scolaires et des contraintes scolaires.

Monsieur le Proviseur évoque les questions diverses déposées tardivement par les enseignants FO. Ceux-ci reportent en raison de l'heure tardive au CA suivant et demande que ces questions soient portées à l'ordre du jour

Monsieur Ribo, enseignant CGT, lit une motion dénonçant le clip vidéo support de la nouvelle campagne contre le harcèlement.

La séance est levée à 21h10.



La secrétaire de séance



C.SALDOU





## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<p>M. FERRE, Proviseur  MME FOSSE Valérie ou Mme SALDOU Céline  M. VIDAL, Intendant  Mme JACQUET, CPE  M. MAYEUR, Chef de Travaux</p>	
<p>Représentants du conseil Général  M. CRESTA Jacques  Mme DELIEUX Suzanne  Suppléants  Mme BIGOTTE Françoise  Mme RUIZ Marie-José  Personnalité qualifiée  M. LABORDE Christophe, président CEGELEC</p>	
Enseignants	Suppléants
<p>M. HAMZAOUI MOHAMMED  MME DAFURRIELA CECILE  MME CROS EDITH  M. LORRE TANGUY  M. RIBO NICOLAS  MME PAGES ANNE  M. POUPEAU EMMANUEL</p>	<p>M. MOLINO JEROME  M. ROBINET BRUNO  M. ALBA DAVID  M. RAKII MOHAMED  MME LEBRUN France  MME RAMANDASON PATRICIA  MME SOUILLOL CLAIRE</p>
Parents d'élèves	suppléants
<p>MME BARREAUD PATRICIA  MME PAGEOT JANY  MME BERNARD MAGALI  MME BOUZAT CORINNE  MME TOMAS CHRISTINE</p>	<p>MME SARDA HELENE  MME TRUFANDIER KARIN  MME BACHES CHRISTINE  MME COPPOLA M. CHRISTINE  M. TOMAS J. MICHEL</p>
ATOS	suppléants
<p>Mme SANCHO LAETITIA  M. DE MAURY ALAIN</p>	<p>/</p> <p>/</p>
ELEVES	Suppléants
<p>M. ABESSOLO ONDOBO ACHILLE 13PEC  M. ABDELLAOUI MARWANE 1G6  MLLE MOULAI CAMELIA TG10  M. MEY BUNCHANTHONN 1TSNA  MLLE BOULENOUAR TAMRA TG4</p>	<p>M. COUSSEMENT BASTIEN 2CMVA  M. TORRES INDY TSTI 2D2  MLLE VATRIN SELIAND TG10  M. BLONDIN REMY 1TSNA  M. VANLANDE DONOVAN 1P3EC</p>

# COMMISSION HYGIENE SECURITE CONDITION DE TRAVAIL

## LISTE DES MEMBRES

2015/2016

<p>M. FERRE, Proviseur  MME FOSSE Valérie ou Mme SALDOU Céline  M. VIDAL, Intendant  Mme JACQUET, CPE  M. MAYEUR, Chef de Travaux</p>	
<p>M. SANCHEZ Jean-Claude (ACMO)  M. ALBA David  Médecin scolaire - infirmières</p>	
Enseignants	Suppléants
<p>Mme DAFURRIELA CECILE  MME PAGES ANNE</p>	<p>M. HAMZAOUI MOHAMMED  M. RIBO NICOLAS</p>
Parents d'élèves	suppléants
<p>MME BARREAUD PATRICIA  MME BACHES CHRISTINE</p>	<p>M. TOMAS JEAN-MICHEL  MME SARDA HELENE</p>
ATOS	suppléants
<p>Mme SANCHO LAETITIA  M. DE MAURY ALAIN</p>	<p>/  /</p>
ELEVES	Suppléants
<p>M. VANLANDE DONOVAN 1P3EC  M. ABDELLAOUI MARWANE 1G6</p>	<p>M. ABESSOLO ACHILLE 1P3EC  MLLE MOULAI CAMELIA TG10</p>

# COMMISSION PERMANENTE

## LISTE DES MEMBRES

2015/2016

M. FERRE, Proviseur MME FOSSE ou Mme SALDOU, proviseur-adjoint M. VIDAL, Intendant	
Enseignants	Suppléants
M. HAMZAOUI Mohammed	Mme CROS Edith
Mme DAFURRIELA Cécile	M. LORRE Tanguy
M. POUPEAU EMMANUEL	MME RAMANDASON PATRICIA
ATOSS	suppléants
M. DE MAURY ALAIN	MME SANCHO LAETITIA
Parents d'élèves	Suppléants
MME TOMAS CHRISTINE	MME PAGEOT JANNY
MME BERNARD MAGALI	MME BARREAUD PATRICIA
MME BOUZAT CORINNE	MME SARDA HELENE
1) ELEVES	Suppléants
MLLE BOULENOUAR TAMRA TG4	MLLE VATRIN SELIANE TG10
M. BLONDIN REMI 1TSNA	M.MEY BUNCHANTHONN 1TSNA

# CONSEIL DE DISCIPLINE

## LISTE DES MEMBRES

2015/2016

M. FERRE, Proviseur Mme FOSSE ou Mme SALDOU, proviseure-adjointe M. VIDAL, gestionnaire Mme JACQUET, CPE	
Enseignants	Suppléants
M. ALBA DAVID	MME CROS EDITH
Mlle DAFURRIELA Cécile	M. MOLINO JEROME
Mme RAMANDASON Patricia	M. RIBO NICOLAS
MME LEBRUN FRANCE	MME SOUILLOL CLAIRE
ATOSS	suppléants
MME SANCHO LAETITIA	M. DE MAURY ALAIN
2 Parents d'élèves	Suppléants
MME SARDA Hélène	M. TOMAS JEAN-MICHEL
Mme BERNARD Magali	MME TRUFFANDIER KARIN
3 ELEVES	Suppléants
MLLE MOULAI CAMELIA TG10	M. TORRES INDY TSTI2D2
M. VATRIN SELIANE TG10	M. VANLANDE DONOVAN 13PEC
M. ABDELLAOUI MARWANE 1G6	M. ABESOLO ACHILE 1P3EC

# CONSEIL DE VIE LYCEENNE

## LISTE DES MEMBRES

2015-2016

M. FERRE, Proviseur	
Mme SALDOU, Proviseur-Adjoint	
<b>5 Enseignants</b>	<b>Suppléants</b>
M. MOLINO JEROME	M. HAMZAOUI MOHAMMED
MME CROS EDITH	M. RAKII MOHAMED
MLLE DAFURRIELA CECILE	M. ALBA DAVID
MME LEBRUN FRANCE	M. RIBO NICOLAS
MME PAGES ANNE	MME SOUILLOL CLAIRE
<b>3 ATOSS</b>	<b>suppléants</b>
MME SANCHO LAETITIA	
M. DE MAURY ALAIN	
<b>Parents d'élèves</b>	<b>Suppléants</b>
Mme PAGEOTJANY	Mme SARDA HELENE
MME BARREAU PATRICIA	MME MARCHAND SABRINA
<b>ELEVES</b>	<b>Suppléants</b>
Mlle BOULENOUAR TAMRA TG4	M. VANLANDE DONOVAN 13PEC
M. ABDELLAOUI MARWANE 1G6	M. TORRES INDY TSTI2D2
M. BARBE ROBIN 2 <sup>NDE</sup> 16	M. KHALIFA Ismaël 2 <sup>NDE</sup> 7
M. PEREIRA MICKAEL TSTI2D6	MLLE MACIAS ANGELINE 2 <sup>NDE</sup> 5
MLLE TAULERE CANNELLE 1G5	M. DURANT LENNY 1G1
Mlle ANGLADE MAEVA TSTI2D7	MLLE SCHALLER AMBRE TSTI2D1
MLLE LEFEBVRE MANDY TPA2SP1	MLLE ADRANE SARAH TPA2SP1
MLLE MARTINEZ ELSA TPA2SP1	M. VAN VEGGHEL ANTHONY TPAS2SP1
MLLE CHATON ALEXIA 1PCAR	M. RAOULT MARTIN 1PA2SP2
M. VANLANDE DONOVAN 1P3EC	MLLE RADU DANIELA TPA2SP2

## COMMISSION RESTAURATION

NOM	FONCTION
M. FERRE DIDIER	PROVISEUR
M. VIDAL LIONEL	INTENDANT
M. CAILLIS CHRISTOPHE	RESPONSABLE RESTAURATION
M. TOMAS JEAN -MICHEL	PARENT D'ELEVE
MME PAGEOT JANY	PARENT D'ELEVE
MME BARREAUD PATRICIA	PARENT D'ELEVE
M. ABDELLAOUI MARWANE	ELEVE
M. BLONDIN REMY	ELEVE
MLLE MOULAI CAMELIA	ELEVE
M. POUPEAU EMMAMNUEL	ENSEIGNANT
1 INFIRMIERE	
1 CPE	



## REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les conditions de fonctionnement du conseil d'administration et permettre à chacun de ses membres le plein exercice du rôle qui lui a été confié.

### ARTICLE 1 – Cadre général

Le conseil d'administration exerce toutes ses attributions dans le respect des lois et règlements fixant l'organisation administrative et financière des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement.

### ARTICLE 2 - Convocations

Hormis pour la première séance (désignation des membres du conseil de discipline), les membres suppléants ne sont convoqués qu'en cas d'empêchement momentané ou définitif du titulaire du siège, qui informe le chef d'établissement de son absence dès réception de sa convocation. Les membres suppléants pourront assister aux séances en tant qu'invités.

### ARTICLE 3 - Ordre du jour

Les questions diverses doivent être déposées par écrit au secrétariat du proviseur, au moins 48h avant la tenue du conseil. En cas d'urgence, tout point à traiter qui n'est pas connu au moment de l'envoi des convocations, peut être proposé en question diverse par le chef d'établissement et mis au vote avec l'accord à l'unanimité des membres du conseil si nécessaire.

### ARTICLE 4 - Vote

Une interruption de séance peut être demandée avant tout vote.

Les avis émis et les décisions prises le sont sur la base de votes personnels.

Le vote secret est de droit si un membre du conseil le demande.

En cas de partage des voix, la décision revient au Président du conseil d'administration.

Les personnes invitées n'ont pas voix délibérative.

### ARTICLE 5 – Durée

La durée des séances du conseil d'administration ne peut excéder 2,5 heures, questions diverses comprises

### ARTICLE 6 – Obligation de discrétion

Les membres du Conseil d'Administration sont astreints à l'obligation de discrétion pour tout ce qui a trait à la situation des personnels et aux cas individuels.

## ARTICLE 7 - PV de séance

Le procès-verbal de la séance retrace les échanges de vues et les résultats des votes. Les personnes intervenant dans le débat sont nommées dans le procès-verbal, et leur fonction est indiquée. Ce procès-verbal est diffusé aux membres du conseil et publié sur le site après validation par le CA suivant.

## ARTICLE 8 – Modification du règlement

Après délibération, ces dispositions sont adoptées par le conseil d'administration en sa séance du 5 novembre 2015. Le présent règlement ne peut être modifié ou complété que dans la forme selon laquelle il a été établi.



## MOTION PERSONNELS

Les personnels du lycée Picasso de Perpignan, réunis en heure d'information syndicale le jeudi 15 octobre 2015 avec FO (SNETAA & SNFOLC), le SNES, la CGT, le SNALC et SUD Éducation réaffirment leur exigence qui est celle de l'écrasante majorité des collègues, à savoir: **L'abrogation immédiate du Décret HAMON du 20 Aout 2014** et le maintien des statuts de 1950 et de la définition de leurs obligations de service exclusivement en heures d'enseignement disciplinaire hebdomadaire.

**La mise en place des IMP** en lieu et place des heures supplémentaires et des décharges de service qui découle de ce décret **a en effet pour objet:**

- de faire voter par les représentants des personnels eux-mêmes les baisses de rémunération de leurs collègues,
- d'octroyer aux usagers de l'école ce même pouvoir de décision sur les rémunérations des fonctionnaires d'État, faisant d'eux les nouveaux employeurs de fait des personnels.

Les personnels refusent l'autonomie grandissante des établissements et la destruction du cadre national républicain de l'Éducation. C'est ce que comporte le décret sur la réforme du collège qui complète le décret Hamon de démolition de leur statut. En effet, les principes qui président à la réforme du collège auraient de graves répercussions sur l'avenir des enseignements au lycée:

- attribution de 20% de la DGH à l'élaboration de projets locaux,
- réduction des horaires disciplinaires (jusqu'à 400 heures par an)
- réduction des contenus d'enseignement voire organisation de la disparition de certains enseignements comme les langues anciennes et l'Allemand
- mise en concurrence des disciplines et des personnels entre-eux,
- remise en cause du caractère national des enseignements et des diplômes,
- institution de formations-formatage sous-payées pendant les congés (une journée de travail complète payée à 50 euros quels que soient le grade, l'échelon, la classe) et non rémunérées hors temps de service le restant de l'année.

Stopper cette réforme du collège (dont le refus massif a été affirmé deux nouvelles fois par la grève le 17 septembre et par la manifestation unie le 10 octobre avec les parents d'élèves) c'est protéger l'enseignement au lycée, le caractère national, ponctuel et anonyme du Baccalauréat.

**Adopté par 100%**

M. HAMZAÛVI  
SNETAA-FO.



PAGES Anne  
SUD.



M. LORRE  
SNLC-FO  
Tytali

M<sup>me</sup> DA FURNEIA  
SNLC-FO



M<sup>me</sup> CROS  
SNETAA-FO

